



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 11 juin 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 4 juin 2020		
Date d'affichage 4 juin 2020		
Objet de la délibération <i>Direction générale des services – Secrétariat de la direction générale – Création des commissions municipales</i>		
Vote pour à l'unanimité		
POUR : 33		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 0		

L'an deux mille vingt, le onze juin deux mille vingt, à dix-huit heures et trente-quatre minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, RAVINAL Danièle, DUPONT Thierry, GOTTA-SMADJA Marie-Aurore, LAURERI Philippe, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, DELGADO Alexandra, LE TALLEC Jean-Claude, BARNAY Patrice, BERTRAND Huguette, SCHMITTE Laurent, PONROY Nathalie, NAAL Jean-Michel, LARCHE Laurence, TREQUATTRINI Pascale, BELTRA Sandrine, CHARRETON Paule-Sandrine, GANDIN Frédéric, ATIAS Jessica, BLANC Benjamin, LEVEQUE Mickaël, CROCE Marc-Edouard, VINCENTS Christiane, BOLLA Alain, LAGIER Laure, ROYET Pierre, MARINONI Audrey.

Procurations :

BESSET Monique donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,
CHAOUCHE Dael donne procuration à RAVINAL Danièle,
VAZ Hugo donne procuration à DUPONT Thierry,
ORTIS Elsa donne procuration à ATIAS Jessica.

Absents :

Aucun.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Huguette BERTRAND est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le conseil municipal détermine librement le nombre et l'objet des commissions. Au cours de chaque séance, il peut former des « commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres », dénommées traditionnellement « commissions municipales ».

Il est libre d'instituer ou non ces commissions. Le cas échéant, il fixe librement leur nombre, leur objet et le nombre de ses membres. Dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Les textes ne fixent pas de méthode pour répartir les sièges au sein de chaque commission. Toutefois, la jurisprudence précise que le conseil municipal doit rechercher « dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée municipale, même si les différentes tendances ne bénéficient pas toujours nécessairement d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers municipaux qui les composent ». Chaque tendance doit être représentée, même si elle ne comporte qu'un élu (arrêt du Conseil d'État, CE, n°345568 du 26/09/2012). L'élection a lieu au scrutin secret, toutefois, le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Le maire est président de droit de chaque commission. Durant la première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Le rôle des commissions est d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal en préparant les séances et en examinant les projets de délibération. A la demande du président de la commission, les fonctionnaires municipaux peuvent présenter les projets et apporter des précisions directement aux élus.

Les commissions émettent des avis simples : elles ne peuvent prendre de décisions (CE, 28/10/1932). Inversement, le conseil municipal ne peut pas donner de délégations aux commissions pour qu'elles décident à sa place (CE, 20/03/1936).

Il est proposé au conseil municipal la création de sept (7) commissions municipales. Les fonctions couvertes par ces commissions induisent un nombre variable de commissaires les composant.

VU le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2121-21 et L.2121-22,

VU les élections municipales du 15 mars 2020,

CONSIDERANT le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 qui fixe l'entrée en fonction des conseillers municipaux élus au 1^{er} tour, le lundi 18 mai 2020,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **CRÉE** sept (7) commissions municipales dénommées et composées comme suit :

- Finances - Urbanisme - Environnement - Travaux - douze (12) commissaires ;
- Développement économique - Commerces - Marché - Agriculture, onze (11) commissaires ;
- Affaires sociales - Affaires scolaires - dix (10) commissaires ;
- Sécurité - Risques majeurs - Quartiers, onze (11) commissaires.
- Jeunesse - Sport - Associations, dix (10) commissaires ;
- Personnel - Affaires générales - Technologies nouvelles, onze (11) commissaires
- Affaires culturelles - Tourisme - Culte, onze (11) commissaires ;

- **PROCÉDE** par vote à main levée (après accord à l'unanimité de l'ensemble de l'assemblée) à la désignation à la nomination des commissaires, à savoir :

• Finances - Urbanisme – Environnement - Travaux – douze (12) commissaires

Sont candidats :

- Madame Danièle RAVINAL
- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Monsieur Thierry DUPONT
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Philippe LAURERI
- Madame Pascale TREQUATTRINI
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Madame Nathalie PONROY
- Madame Sandrine BELTRA
- Monsieur Marc Edouard CROCE
- Monsieur Alain BOLLA
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

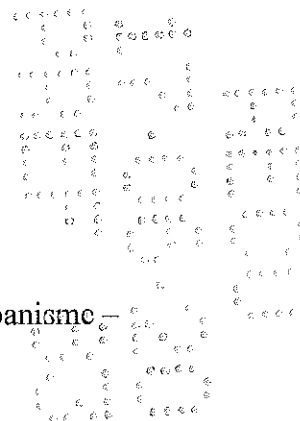
POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Madame Danièle RAVINAL (33 voix)
- Monsieur Patrick BOUBEKER (33 voix)
- Monsieur Thierry DUPONT (33voix)
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT (33 voix)
- Monsieur Philippe LAURERI (33 voix)
- Madame Pascale TREQUATTRINI (33 voix)
- Monsieur Jean-Michel NAAL (33 voix)
- Madame Nathalie PONROY (33 voix)
- Madame Sandrine BELTRA (33 voix)
- Monsieur Marc Edouard CROCE (33voix)
- Monsieur Alain BOLLA (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission Finances - Urbanisme – Environnement - Travaux, dix (10) commissaires :

- Madame Danièle RAVINAL
- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Monsieur Thierry DUPONT
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Philippe LAURERI
- Madame Pascale TREQUATTRINI
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Madame Nathalie PONROY
- Madame Sandrine BELTRA
- Monsieur Marc Edouard CROCE
- Monsieur Alain BOLLA
- Monsieur Pierre ROYET



• **Développement économique – Commerces – Marché – Agriculture, onze (11) commissaires :**

Sont candidats :

- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Monsieur Philippe LAURERI
- Monsieur Frédéric GANDIN
- Madame Paule-Sandrine CHARRETON
- Monsieur Laurent SCHMITTE
- Madame Elsa ORTIS
- Madame Laurence LARCHE
- Monsieur Benjamin BLANC
- Madame Laure LAGIER
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT (33 voix)
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC (33 voix)
- Monsieur Philippe LAURERI (33 voix)
- Monsieur Frédéric GANDIN (33 voix)
- Madame Paule-Sandrine CHARRETON (33 voix)
- Monsieur Laurent SCHMITTE (33 voix)
- Madame Elsa ORTIS (33 voix)
- Madame Laurence LARCHE (33 voix)
- Monsieur Benjamin BLANC (33 voix)
- Madame Laure LAGIER (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission Développement économique – Commerces – Marché – Agriculture, onze (11) commissaires :

- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Monsieur Philippe LAURERI
- Monsieur Frédéric GANDIN
- Madame Paule-Sandrine CHARRETON
- Monsieur Laurent SCHMITTE
- Madame Elsa ORTIS
- Madame Laurence LARCHE
- Monsieur Benjamin BLANC
- Madame Laure LAGIER
- Monsieur Pierre ROYET

• Affaires sociales – Affaires scolaires – dix (10) commissaires :

Sont candidats :

- Madame Alexandra DELGADO
- Madame Roseline FOUCOU
- Madame Dalel CHAUCHE
- Monsieur Mickaël LEVEQUE
- Madame Jessica ATIAS
- Madame Nathalie PONROY
- Madame Monique BESSET
- Madame Laurence LARCHE
- Madame Christiane VINCENTS
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Madame Alexandra DELGADO (33 voix)
- Madame Roseline FOUCOU (33 voix)
- Madame Dalel CHAUCHE (33 voix)
- Monsieur Mickaël LEVEQUE (33 voix)
- Madame Jessica ATIAS (33 voix)
- Madame Nathalie PONROY (33 voix)
- Madame Monique BESSET (33 voix)
- Madame Laurence LARCHE (33 voix)
- Madame Christiane VINCENTS (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission affaires sociales et affaires scolaires,
dix (10) commissaires :

- Madame Alexandra DELGADO
- Madame Roseline FOUCOU
- Madame Dalel CHAUCHE
- Monsieur Mickaël LEVEQUE
- Madame Jessica ATIAS
- Madame Nathalie PONROY
- Madame Monique BESSET
- Madame Laurence LARCHE
- Madame Christiane VINCENTS
- Monsieur Pierre ROYET

• Sécurité – Risques majeurs – Quartiers, onze (11) commissaires.

Sont candidats :

- Monsieur Philippe LAURERI
- Monsieur Patrice BARNAY
- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Madame Huguette BERTRAND
- Monsieur Marc-Edouard CROCE
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Monsieur Benjamin BLANC
- Monsieur Laurent SCHMITTE
- Madame Laure LAGIER
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe LAURERI (33 voix)
- Monsieur Patrice BARNAY (33 voix)
- Monsieur Patrick BOUBEKER (33 voix)
- Madame Huguette BERTRAND (33 voix)
- Monsieur Marc-Edouard CROCE (33 voix)
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC (33 voix)
- Monsieur Jean-Michel NAAL (33 voix)
- Monsieur Benjamin BLANC (33 voix)
- Monsieur Laurent SCHMITTE (33 voix)
- Madame Laure LAGIER (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission Sécurité – Risques majeurs – Quartiers, dix (10) commissaires :

- Monsieur Philippe LAURERI
- Monsieur Patrice BARNAY
- Monsieur Patrick BOUBEKER
- Madame Huguette BERTRAND
- Monsieur Marc-Edouard CROCE
- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Monsieur Benjamin BLANC
- Monsieur Laurent SCHMITTE
- Madame Laure LAGIER
- Monsieur Pierre ROYET

• Jeunesse – Sport – Associations, dix (10) commissaires

Sont candidats :

- Monsieur Thierry DUPONT
- Madame Roseline FOUCOU
- Madame Marie-Aurore GOTTA-SMADJA
- Monsieur Hugo VAZ
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Benjamin BLANC
- Madame Huguette BERTRAND
- Madame Jessica ATIAS
- Monsieur Alain BOLLA
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

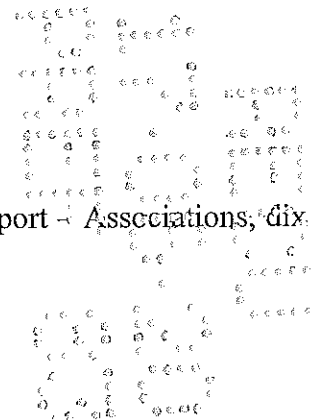
POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Monsieur Thierry DUPONT (33 voix)
- Madame Roseline FOUCOU (33 voix)
- Madame Marie-Aurore GOTTA-SMADJA (33 voix)
- Monsieur Hugo VAZ (33 voix)
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT (33 voix)
- Monsieur Benjamin BLANC (33 voix)
- Madame Huguette BERTRAND (33 voix)
- Madame Jessica ATIAS (33 voix)
- Monsieur Alain BOLLA (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission Jeunesse – Sport – Associations, dix (10) commissaires :

- Monsieur Thierry DUPONT
- Madame Roseline FOUCOU
- Madame Marie-Aurore GOTTA-SMADJA
- Monsieur Hugo VAZ
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT
- Monsieur Benjamin BLANC
- Madame Huguette BERTRAND
- Madame Jessica ATIAS
- Monsieur Alain BOLLA
- Monsieur Pierre ROYET



• Personnel – Affaires générales – Technologies nouvelles, onze (11) commissaires

Sont candidats :

- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Madame Huguette BERTRAND
- Madame Nathalie PONROY
- Madame Sandrine BELTRA
- Monsieur Laurent SCHMITTE
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Monsieur Marc-Edouard CROCE
- Monsieur Patrice BARNAY
- Madame Pascale TREQUATTRINI
- Madame Christiane VINCENTS
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC (33 voix)
- Madame Huguette BERTRAND (33 voix)
- Madame Nathalie PONROY (33 voix)
- Madame Sandrine BELTRA (33 voix)
- Monsieur Laurent SCHMITTE (33 voix)
- Monsieur Jean-Michel NAAL (33 voix)
- Monsieur Marc-Edouard CROCE (33 voix)
- Monsieur Patrice BARNAY (33 voix)
- Madame Pascale TREQUATTRINI (33 voix)
- Madame Christiane VINCENTS (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission Personnel – Affaires générales – Technologies nouvelles, onze (11) commissaires :

- Monsieur Jean-Claude LE TALLEC
- Madame Huguette BERTRAND
- Madame Nathalie PONROY
- Madame Sandrine BELTRA
- Monsieur Laurent SCHMITTE
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Monsieur Marc-Edouard CROCE
- Monsieur Patrice BARNAY
- Madame Pascale TREQUATTRINI
- Madame Christiane VINCENTS
- Monsieur Pierre ROYET

• Affaires culturelles – Tourisme – Culte, onze (11) commissaires

Sont candidats :

- Madame Marie-Aurore GOTTA-SMADJA
- Monsieur Mickaël LEVEQUE
- Madame Alexandra DELGADO
- Madame Monique BESSET
- Madame Laurence LARCHE
- Madame Paule-Sandrine CHARRETON
- Madame Huguette BERTRAND
- Madame Jessica ATIAS
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Madame Christiane VINCENTS
- Monsieur Pierre ROYET

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Madame Marie-Aurore GOTTA-SMADJA (33 voix)
- Monsieur Mickaël LEVEQUE (33 voix)
- Madame Alexandra DELGADO (33 voix)
- Madame Monique BESSET (33 voix)
- Madame Laurence LARCHE (33 voix)
- Madame Paule-Sandrine CHARRETON (33 voix)
- Madame Huguette BERTRAND (33 voix)
- Madame Jessica ATIAS (33 voix)
- Monsieur Jean-Michel NAAL (33 voix)
- Madame Christiane VINCENTS (33 voix)
- Monsieur Pierre ROYET (33 voix)

Sont élus commissaires au sein de la commission Affaires culturelles – Tourisme – Culte onze (11) commissaires :

- Madame Marie-Aurore GOTTA-SMADJA
- Monsieur Mickaël LEVEQUE
- Madame Alexandra DELGADO
- Madame Monique BESSET
- Madame Laurence LARCHE
- Madame Paule-Sandrine CHARRETON
- Madame Huguette BERTRAND
- Madame Jessica ATIAS
- Monsieur Jean-Michel NAAL
- Madame Christiane VINCENTS
- Monsieur Pierre ROYET

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

18 JUN 2020

17 JUN 2020